



Le 2 juin 2021

### **Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola**

À une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2021 à 20h00 à l'endroit ordinaire du Conseil à huis clos tel qu'il appert de l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Laquelle étaient présentes les personnes suivantes; M. Jean-Luc Barthe, Maire, messieurs Roy Grégoire, Pierre-Luc Guertin, Christian Valois, Daniel Valois, Gilles Courchesne et Louis-Charles Guertin conseillers.

Était aussi présente Mélanie Messier, directrice générale, formant quorum sous la présidence de Jean-Luc Barthe, Maire, on procéda de la façon suivante :

#### 2021-168

Dépôt du projet plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la Vice-présidence à la vérification – Commission municipale du Québec

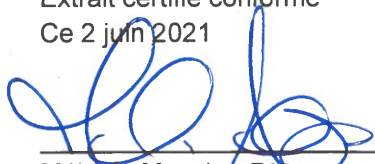
Il EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Guertin et SECONDÉ PAR Gilles Courchesne et résolu que le projet du plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la Vice-présidence à la vérification en lien avec l'audit de la Commission municipale du Québec lui soit envoyé pour fins d'approbation.

Une fois approuvé par la Vice-présidence de la Commission municipale, le projet deviendra le plan d'action officiel et il sera déposé aux archives municipales et disponible sur notre site internet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Extrait certifié conforme

Ce 2 juin 2021



---

Mélanie Messier, DMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

(Sujet à ratification à la prochaine séance)